



Le 30 août 2026

Convocation au Conseil Municipal

Madame, Messieurs,

Mesdames, Christine DAVIAU, Patricia DEPONDT, Valérie JUGAN-GORGE, Cécile VIDAL, Julie DURAND, Élodie BAELEN, Sophie JOUAN, Charlène NATER, Laura DOMERGUE.

Messieurs, Julien BREEMEERSCH, François GOMEZ, Carlos RIBEIRO-FARIA, Frédéric BROSSARD, Pascal BARRAULT, Gregory ANCART, Marc LEROY, Mathieu DEHARBE, Julien JACQUEMIN-DISSE.

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se réunira à la salle de la mairie jeudi 3 septembre 2026 à 20h.

Ordre du jour

1. Appel nominal.
2. Nomination d'une ou d'un secrétaire de séance.
3. Approbation du PV du conseil municipal du 15 04 2026.

Délibérations à voter :

- ✓ Délibération autorisant Monsieur le Maire à solliciter le département pour une aide au dispositif d'aide à la préscolarisation 2026-2027.
- ✓ Délibération concernant le projet de mise en place d'un pacte de gouvernance entre la CC Thelloise et ses 41 communes membres.
- ✓ Délibération pour avis sur l'arrêt du Plan Partenarial de Gestion de la Demande Locative Sociale et d'Information du Demandeur (PPGDLSID). Considérant que le PPGDLSID est un document obligatoire et nécessaire pour l'animation et la coordination de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale.
- ✓ Délibération autorisant Monsieur le Maire à émarger tous documents concernant la rénovation d'un local au 130 rue du pré aux Ânes pour une prestation de l'atelier DAM (architecte). Il est attendu, un relevé de l'existant en plan 2D, une restitution de programmation et d'esquisse et d'une étude de faisabilité pour un montant de 6 700 HT.
- ✓ Délibération autorisant Monsieur le Maire à émarger tous documents concernant la mise en place d'un panneau d'information au niveau de la place pour un montant de 19 000 HT € et d'une borne tactile totem extérieur d'information administrative pour un montant de 10 000 HT €.
- ✓ Délibération autorisant Monsieur le Maire à procéder aux demandes subventions au département, région, DETR et tous autres organismes susceptibles de nous soutenir financièrement concernant le projet du panneau d'information et du Totem.
- ✓ Délibération autorisant Monsieur le Maire à la suppression d'un emploi à temps partiel du poste contractuel adjoint administratif de 30h, IB/IM 426 /383 qui sera remplacé par la création d'un emploi contractuel adjoint administratif à temps complet de 35 h hebdomadaires à compter du 1er octobre 2026.
- ✓ Délibération autorisant Monsieur le Maire à mettre en place un Conseil Municipal de jeunes avec comme objectif de : participer à la vie locale créant ainsi un espace d'expression et d'écoute de la jeunesse, leur donnant la possibilité de s'impliquer dans la vie de la commune.

Informations diverses.

- Livraison de Vélo Cargo à notre collectivité par le dispositif des CEE. Cette disposition est une mesure politique nationale visant à financer la transition énergétique en France sans peser sur le budget de l'État. Il repose sur le principe du "Pollueur-Payeur" : l'État impose aux fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul, carburants), nommés les "Obligés", d'inciter financièrement à réaliser des économies d'énergie.

- Organisation de la Journée patrimoine du 20 septembre.
- Date du renouvellement du café citoyen.
- Abris bus pour les collégiens.
- Marquage de places de stationnements sur le parking de l'école.

Questions diverses.

Le Maire Francis CHABLE
Fait à Cauvigny, le 30 août 2026